

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18308 - 71ÈME ANNÉE

La fin de la coupe annonce la fin d'une époque et la crise inévitable

2015 : la dernière campagne sucrière normale



La société mère de l'usine de Bois-Rouge ne sera plus cotée en Bourse, l'action a perdu 90% de sa valeur. C'est une nouvelle alerte.

La fin de la coupe arrive. Elle est marquée par la conspiration du silence autour de la crise qui s'annonce. En 2017, c'est la fin des quotas et du prix garanti dans un contexte de baisse du prix du cours mondial du sucre. La société mère des deux usines de La Réunion a été retirée de la Bourse de Sao Paulo car l'action a perdu 90 % de sa valeur, et la campagne 2016 sera dominée par les négociations de l'avenant à la convention planteurs-industriels-Etat qui devra définir le prix de la canne pour les campagnes 2017-2018-2019-2020-2021. 2015 était donc la dernière campagne sucrière normale à La Réunion.



Le document signé par le Premier ministre ne dit rien pour le prix de la canne après 2017. L'année 2016 sera dominée par cette incertitude.

Depuis des décennies, le sucre produit à La Réunion bénéficie du système des quotas. Cela implique que jusqu'à un certain niveau de production, il a une garantie d'écoulement sur le marché européen. À La Réunion, le quota fixé dépasse largement le volume produit. L'intégralité du sucre réunionnais est donc couvert par le système du quota. Cela signifie que si les usiniers n'arrivent pas à vendre tout leur sucre, l'Union européenne est obligée d'acheter la quantité invendue à un prix rémunérateur, très souvent supérieur au cours mondial.

En 2017, cette protection n'existera plus. Les usiniers ne seront donc plus sûrs de vendre la totalité de leur production. En juin 2014, lors de son audition à l'Assemblée nationale, le président de Tereos Océan Indien, propriétaire des deux usines de La Réunion, n'avait pas caché cette éventualité et sa conséquence. Si les industriels n'ont pas la certitude de vendre leur sucre, alors ils n'achèteront plus les cannes des planteurs, avait dit en substance Philippe Labro.

Quel prix de la canne en 2017 ?

Cette incertitude est inscrite dans la Convention-canne 2015-2021 signée en juin dernier par Manuel Valls, Premier ministre. Ce document, qui précise le prix de la canne, maintient le système actuel pour la

campagne qui vient de se terminer et celle de l'an prochain. C'est le volet A de la Convention. Mais pour la suite, c'est le flou total.

Le volet B de la Convention canne, qui couvre les campagnes 2017-2018-2019-2020-2021 ne va pas plus loin que ce paragraphe :

« Dans le cadre du bilan d'étape et du travail préparatoire engagé dès 2016, les orientations pour les années ultérieures seront définies par le Comité paritaire interprofessionnel de la canne et du sucre. Une réflexion sera notamment engagée sur la base d'un travail d'analyse objectivée de la situation des planteurs et des sucreries afin d'assurer, avec le concours de l'État et de l'Union européenne, partenaires historiques de la filière, à la fois la pérennité et la rémunération des planteurs et de la compétitivité des sucreries, en ajustant les conditions économiques et financières ».

La crise s'annonce déjà

En clair, cela signifie que l'année 2016 sera dominée par les négociations destinées à fixer le prix de la canne pour les années suivantes.

Elles se dérouleront dans le contexte d'une crise qui a déjà commencé. Lors du rachat du groupe Quartier français par Tereos en 2010, la coopérative de planteurs de betteraves français a placé les deux dernières usines sucrières

réunionnaises dans Tereos International. Cette société regroupe notamment toutes les activités liées à la canne à sucre de Tereos. Tereos International est alors entrée à la Bourse de Sao Paulo au Brésil. Le 4 décembre, Tereos a décidé de retirer sa filiale de la Bourse. L'action a perdu 90 % de sa valeur. Cette forte baisse est liée à celle du prix du sucre.

Par ailleurs, le Sénat a lancé une nouvelle alerte, suite aux discussions d'un accord commercial entre l'Union européenne et le Vietnam. Il prévoit que le sucre produit dans ce pays vienne concurrencer celui qui vient de La Réunion. D'autres accords de ce type sont dans les tuyaux. Ils concernent notamment deux pays qui figurent parmi les plus importants exportateurs de sucre du monde : le Brésil et la Thaïlande. Cela donne une idée de l'orientation de l'État et de l'Union européenne, partenaires avec qui les planteurs et les industriels devront négocier la survie de la filière canne-sucre de La Réunion.

La fin d'une époque

Toutes ces données sont connues. Et pourtant, la fin de la coupe n'en parle pas. C'est comme si la filière canne-sucre allait éternellement continuer à fonctionner dans le même système.

Les responsables de cette conspiration du silence seront donc dès l'année prochaine au pied du mur. Toute diversion sera impossible, et les données de la crise vont exploser sur la place publique.

C'est pourquoi l'année 2015 était celle de la dernière campagne sucrière normale. Elle marque la fin d'une époque.

M.M.

Édito

Le déclin de Bello entraîne le PS

Lors de la campagne des élections régionales, le choix de Huguette Bello comme tête de liste avait été un facteur de division. Tout d'abord, cela avait exclu le Parti communiste réunionnais et le Progrès. Cela a créé une fracture au sein de socialistes qui n'étaient pas au Progrès. Nombreux étaient ceux qui estimaient qu'un parti qui a 5 députés sur 7, 3 communes dont Saint-Denis, ville de 150.000 habitants, et 4 conseillers départementaux, a la possibilité de trouver dans ses rangs une personne capable de conduire une liste aux élections régionales. Dans des conditions beaucoup moins favorables en 2004 et en 2010, le PS avait sa propre liste, et l'avait même maintenu au second tour. En effet, PLR, le parti de Bello, n'avait pour sa part qu'une députée, une commune et deux élus au Département.

Plus que le nombre, c'était la dynamique de la défaite que traînait comme un boulet la présidente de PLR. En septembre 2012, le MPR, Mouvement pour La Réunion, se transforme en PLR lors d'une assemblée à la salle Candin. Nous avons rappelé hier le titre du « JIR » de l'époque : « La machine de guerre électorale ». Tragique erreur, car les faits montrent que ce jour a marqué la création d'une « machine à perdre les élections ».

Au moment de sa création, PLR avait une députée, 7 conseillers généraux, 3 communes. Les élections municipales de 2014 étaient les premières pour PLR. Il n'a pu gagner que dans une commune et perdait Saint-Paul, le bastion

de Bello. Aux élections départementales de mars dernier, sa représentation est passée de 7 conseillers à 2.

Malgré cette série de revers, le choix de Bello était le bon selon Annette. Pour appuyer la décision, des photocopies des sondages publiés dans la presse avaient même été envoyées à Paris, disait la Fédération lors de sa conférence de presse du 2 septembre.

Le résultat des élections régionales a montré clairement le bilan de cette stratégie. Le PS n'obtient que deux élus, tout comme PLR. Jamais la représentation du PS n'a été aussi faible dans l'assemblée régionale. Quant aux deux élus PLR, ils sont le résultat de toute la débauche d'efforts et de moyens déployés pendant plus de trois ans pour faire passer Huguette Bello comme la leader de la gauche à La Réunion, avec comme préoccupation l'exclusion du PCR. Les faits sont là, Huguette Bello est sur le déclin, et elle a entraîné le PS dans sa chute.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

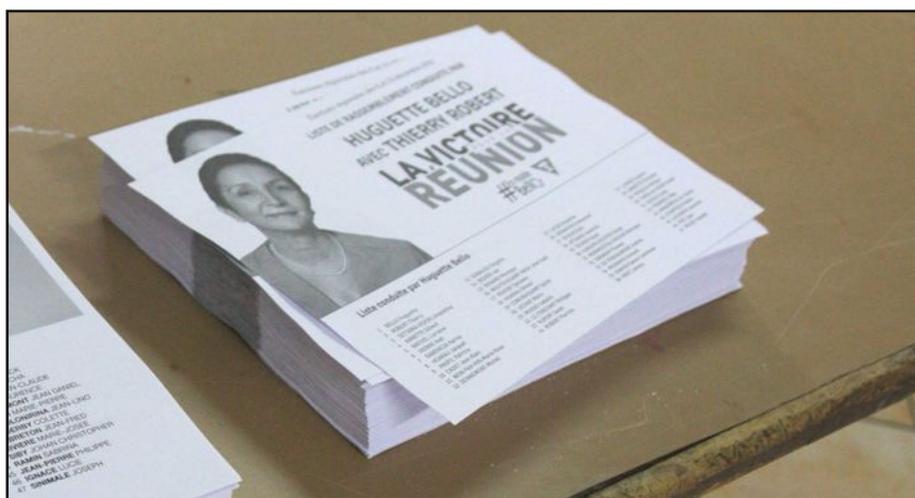
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Bilan de la stratégie Bello-Annette

Seulement 8 élus classés à gauche sur 45

Quand la direction de la Fédération socialiste et Huguette Bello font le choix de ne pas soutenir l'Alliance et de favoriser la victoire de Didier Robert, pensaient-ils qu'à l'élection régionale suivante cette stratégie allait conduire les partis classés à gauche à n'avoir que 8 élus sur 45 ? Jamais la représentation de partis dits à gauche n'a jamais été aussi faible au Conseil régional, c'est une conséquence du choix d'une tête de liste qui n'était pas rassembleuse.



Sur cette liste, seulement 8 élus classés à gauche.

En 2010, les conditions étaient réunies pour assurer la réélection des forces de progrès à la direction de la Région Réunion. L'Alliance était arrivée en tête au premier tour, avec plus de 30 % des suffrages. Deux événements ont alors abouti à une victoire inattendue pour une droite minoritaire : le maintien de la liste socialiste et le choix de Huguette Bello de refuser de respecter la décision de son parti, qui avait d'elle une conseillère municipale, puis une adjointe au maire, une conseillère régionale, une députée et l'avait fait élire maire de Saint-Paul. Entre les deux tours, Huguette Bello a torpillé la liste de l'Alliance, en dénonçant l'élargissement du rassemblement à André Thien Ah Koon, et en refusant de choisir entre Paul Vergès et Didier Robert.

À cette époque, les forces de progrès majoritaires en voix avait obtenu seulement 18 élus classés à gauche : 12 pour l'Alliance, et 6 pour le PS.

En 2015, la direction de la Fédération socialiste a choisi de construire une liste autour du tandem Bello-Annette sans prévenir le PCR avec lequel elle était en discussion. Le Progrès a lui aussi été exclu.

Au soir du premier tour, le résultat de Bello-Annette était bien loin des sondages, et en seconde position. Ils avaient fait moins bien que l'Alliance cinq ans plus tôt et étaient même largement distancés dans leurs fiefs de Saint-Paul et Saint-Denis. C'est alors que le PCR a de nouveau été exclu à la fois de la composition de la liste et du programme parce qu'il avait exprimé son opinion. Un traitement qui n'a pas été réservé à Thierry Robert, qui avait pourtant déclaré publiquement qu'il était celui qui devait conduire la liste opposée à Didier Robert au second tour.

Le résultat a confirmé l'analyse du PCR. Huguette Bello n'était pas une tête de liste rassembleuse, et les 30.000 voix d'avance des listes fusionnées après le premier tour se sont transformées en 18.000 de retard au soir du second tour. Bilan : 16 élus sur 45.

La gauche au plus bas

48 heures après ce scrutin, le groupe s'est scindé en deux. 8 élus sont partis pour créer un groupe autonome autour de Thierry Robert, soutien d'Alain Juppé à La Réunion. Il ne reste plus que 8 dans le groupe Bello. Ils viennent de ce qui était présenté comme la liste d'union de la gauche, sous-entendu un regroupement de partis de gauche.

Cette donnée permet de constater que jamais la représentation de ces partis n'a jamais été aussi faible.

En 2004, ils étaient largement majoritaires en nombre d'élus dans l'assemblée régionale. Le choix de la division par Huguette Bello et Gilbert Annette en 2010 les a rendus minoritaires. Celui de Huguette Bello comme tête de liste en 2015 les a réduits à 8, soit à peine 20 % des conseillers régionaux.

Des voix s'élèvent

Ce résultat entraîne des réactions au sein même des socialistes. Hier sur Réunion Première, Philippe Leconstant, premier secrétaire de la Fédération socialiste, a réfuté l'idée de l'hégémonie d'une personne sur cette gauche : « pas de leadership ». Rappelons que dans le groupe des 8 élus classés à gauche, le parti de la tête de liste, Huguette Bello, n'en a que 2. Voilà de quoi alimenter les conversations sur le choix de la personne qui sera désignée comme président de ce groupe de 8 qui étale déjà ses divergences. Le choix de désigner une tête de liste non-rassembleuse n'a pas fini de faire des vagues.

M.M.

**Exclusion du PCR
et du Progrès**

A propos de l'abstention de Mme Miranville

Le manichéisme, c'est commode !

Vouloir renforcer le lien entre éthique et politique, tout en voulant faire de son abstention au second tour des élections régionales de 2015, voire de l'abstention en général, un acte de résistance politique, est assez sidérant, d'autant plus qu'elle est le Maire d'une ville de plus de 30 000 habitants, élue avec 6 241 voix sur 20 638 inscrits en 2014, et, de surcroît, enseignante.

Comment appeler à la participation, à la délibération et à la supervision des citoyens en faisant de l'abstention un acte de vitalité politique ? C'est participer à la crise de la démocratie qu'on dénonce. « Les gens, dites-vous, sont dégoûtés de la politique ». 45 % d'abstention, c'est trop, beaucoup trop. A qui la faute ? Il semble que les responsabilités soient multiples.

Cette forte abstention doit donc interpeller tout un chacun. La gouvernance doit pouvoir se faire sur une base plus large. Néanmoins, les abstentionnistes ne constituent

pas, ici comme ailleurs, un bloc homogène. Ils ne sont pas tous des indignés, des dégoûtés de la politique. Le déclin de la confiance des citoyens dans les élus et les institutions n'est pas la cause exclusive de l'abstention. Pour lutter efficacement contre l'abstention, qui est l'affaire de tous, il convient de procéder à une analyse bien plus sérieuse que celle que nous livre Mme Vanessa Miranville. Un travail d'éducation et de formation à la citoyenneté, à tous les niveaux, s'avère indispensable et urgent.

D'autre part, Mme Vanessa Miranville semble ignorer la longue histoire de luttes et de sacrifices du peuple réunionnais pour que les élections puissent se dérouler normalement. Des citoyens n'ont pas attendu Mme Miranville pour labourer le terrain. Certes, les hommes et les partis politiques n'inspirent plus beaucoup de confiance et les citoyens sont plus spectateurs qu'acteurs. Un énorme travail est à faire pour redonner à la politique toute

sa noblesse à associant étroitement les habitants citoyens à la gestion des affaires de la cité.

Mme Vanessa Miranville, qui est une élue très respectable, a raison de vouloir agir dans ce sens, mais pour l'heure elle est une élue parmi les autres, une politicienne parmi d'autres. Elle est du côté des gouvernants, du pouvoir. Malgré une certaine posture, elle n'est pas au-dessus de la mêlée. Elle n'a pas encore fait la preuve qu'elle agit avec plus de hauteur de vues que les autres, que la justice et l'équité soient les fondements de sa gouvernance dans une logique d'émancipation des citoyens de sa commune.

Reynolds Michel

Pasionaria ou Profiteuse : la réponse aujourd'hui

J'ai en tant que femme admiré les trémolos de celle qui nous appelait ses sœurs, celle qui devait nous délivrer des violences et ne devait jamais nous abandonner face aux attaques de ces machos du PCR et des machos en général.

Aujourd'hui, notre vaillante défenseuse nous abandonne à Saint-Paul, nou lé largué et je me dis pourquoi ? J'ai ma petite idée maintenant, la fonction de

conseiller municipal ne paie pas, conseillère régionale même dans l'opposition, ça paie.

Alors moi qui ai marché, cru à l'éthique, à la sincérité, je suis plus que déçue, écœurée. Toutes ces marches, tous ces porte à porte, j'y ai cru, j'ai renié les gars du Parti, les bourreaux de « ma sœur », j'ai cru en la lutte des femmes et des vrais communistes de Saint-Paul. Et tout ça pour être larguée aujourd'hui !! Et bien, je continuerai à lutter pour

les femmes, pour les enfants, le peuple réunionnais mais je ne suivrai plus une poupette en mode.

Vivienne Cuvelier

Célébration de la Fête réunionnaise de la liberté

20 désamb à Sainte-Suzanne

Voici le programme des événements prévus à Sainte-Suzanne à l'occasion des festivités du 20 décembre.



JEUDI 17

A partir de 9h00 : Centre Zélindor de la Marine

— Atelier pédagogique avec les enfants des écoles (de la Marine – école MAYA de Commune Carron et l'école les HIRONDELLES de Commune Ango)

VENDREDI 18

A 18h00 : Au Centre Zélindor de la Marine

— Conférence/Débat sur le thème du « Marronnage » animé par M. Laurent HOARAU

SAMEDI 19

A 10h00 : Place de la Mairie

— Dépôt de gerbes au Monument aux Morts organisé par l'association ACOMAR (Association Centrale d'Officiers Mariniers et de Marins de Réserve)

Au Phare

— Ambiance assurée avec de la musique

- Des chansons
- De la danse
- Le groupe Salazel
- Arbre de Noël

A partir de 18h : Place de la Mairie

— Départ du défilé
— Danses traditionnelles malgaches

A 19h : discours des officiels

A 19h30 : « KABAR » avec les artistes (GRAMOUN SELLO – STEPHANIE TAZARD – AMBIANCE DES ILES – SOULANGUE)

Clôture des festivités avec un show Pyrotechnique

DIMANCHE 20

— Relais international des Marrons

C'en est trope !

L'enfant derrière la vitre

À une époque, on disait que c'était Ripolin qui avait peint la mer en bleu. On appelait ça de la « réclame ». Riri, Polo et Rino, démultipliés en buvards, se peignant le dos, face à un mur, étaient de fameux monte-en-l'air pour les écoliers amateurs de pieds nickelés, de vrais passe-muraille, des héros. Picasso, Picabia eux-mêmes utilisaient la finition Ripolin, Le Corbusier évoquait une certaine « loi Ripolin » devant laquelle il fallait se ranger. Il n'y avait en effet que Ripolin pour effacer les murs. Et Jean Vautrin le savait.

« Fais-moi un enfant BLEU, commandait Victoire. Maintenant !

— Je t'en ferai dix, promettait Charlie. Je te rendrai si heureuse que tu ne manqueras jamais de rien, et quand nous serons vieux, nous entreprendrons le tour du monde pour être sûrs que nous n'avons rien oublié ».

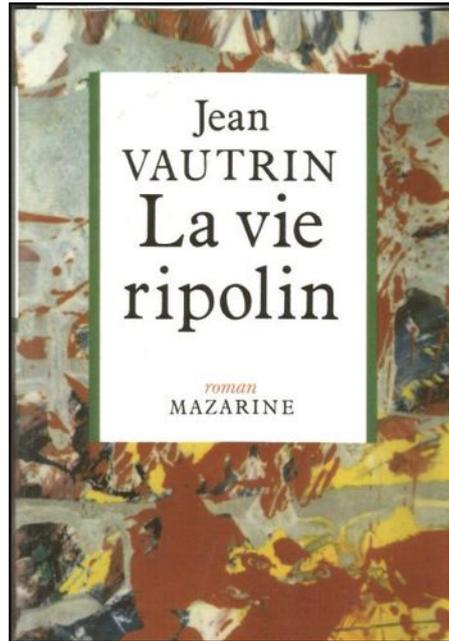
Il n'y en eut pas dix, des enfants, mais un seul. Il s'appela Benjamin. Il ne fut pas bleu, mais couleur mur. Il ne manquait plus que de le peindre. L'entreprise s'avéra carrément difficile : toutes les couleurs partaient. Elles coulaient.

L'autisme est une langue qui n'a pas de traducteur. On peut dire tout ce qu'on voudra, et comme les psy leur en coller une, elle ne leur conviendra pas. Ça ne tient pas, ça coule. Jean Vautrin le savait : l'autisme est un problème de langue. Et comme il n'y a pas de langage pour le dire, il fallait en inventer un : sauvage, abrupte, se moquant de la syntaxe, à la sémantique ravagée, tout chargé en néologismes, en découpailles, stridences et autres malfaçons... Il n'y a pas manqué :

« Une vivacité de cerf-volant. Et pas de serrure apparente. Il ne parle pas. Au fond de ses yeux gris plutôt acier passent en reflet des énergies consternantes. Des lueurs de violence, tempérées d'exercices de pitié.

Il est dans sa chambre, suspendu à un fil. Il dévide. Il tisse. La solitude est son domaine. Il règne sur le blanc. Il se balance au rythme de son tam-tam intérieur. Du haut de sa perception mirador, il crie halte aux excès de réalisme. Le temps n'existe pas. » (...) « HHIIIH !!!! C'est un cri le plus aigu possible qu'il a inventé un soir où il en avait marre de ses dimensions, de son corps qui n'est pas limité ». « Le corps de Benjamin

s'allonge. S'étire. Cherche ses contours. Ils reculent. Ondulent. S'amenuisent. Les bras sont sans limites. Et après, ses doigts n'ont pas de bouts. Rien. C'est à hurler. Ça file à l'infini. C'est soi qui coule sous le meuble rouge. À hurler. » Il crie, en effet, et sa poupée aussi.



La Vie ripolin de Jean Vautrin, éditions Mazarine.

Le couple enfant handicapé-parent est l'un des plus poignants de toute la littérature, de l'Amérique jusqu'au Japon, et Kenzaburō Ōé. Relisez en cette fin d'année « Le Grillon du foyer ». Du fait que les parents ont à défendre leur enfant des « Normaux », contre la société aveugle, insensible, sans pitié qui les environne. Et cette société s'incarne, dans le roman de Vautrin, par la terrible Metianu, la lacanienne de service, une sorte de dame Folcoche de la psychanalyse : blouse à l'âme, froide, posée, et consciencieuse dans sa torture mentale. Toute convaincue des errements de son mentor et de Dolto, il s'agit de faire avouer la faute originelle à la mère : « pendant dix ans les flics du subconscient allaient avoir beau jeu ! Elle était si pure, Victoire ! Elle donnait. Prête à se dénoncer jusqu'au tréfonds d'elle-même pour sauver Benjamin, elle se mouchardait dans ses moindres replis. » Réflexion de Charlie, le père : « Il suffisait après tout d'avouer que l'analyse est à la médecine ce que l'an mil est à l'Histoire. Un joyeux

bordel, passez-moi ce mot tarifé, où les gens les plus fins côtoient les plus fieffés imbéciles. Et passe encore de l'être, mais faire payer ses services ! Inventer des cérémonies ! Dire la messe en jargon ! Siffler du vin de chapelle sur le compte des enfants malades de la tête ! » Derrière le langage écran du raffinement tautologique, se dissimule la manipulatrice : « Percevait-elle une infime réticence ou le moindre doute [des parents] au bien-fondé de ses expériences, qu'elle créait aussitôt une péripétie nouvelle, l'éclaircissait de détails confidentiels comme des patenôtres ».

Depuis la publication du roman de Vautrin, de 1986, qui atteste d'une catastrophe thérapeutique, est venu outre-Atlantique une prise en charge spécifique et adaptée, la méthode ABA. En 2002, l'association Autisme France déposait plainte contre l'État français pour défaut de soin, mauvais dépistage et maltraitance des enfants atteints d'autisme. En 2004, le Conseil de l'Europe concédait à Vautrin, à Francis Perrin, et à Autisme France qu'ils avaient en partie raison. La France, condamnée pour « non-respect de ses obligations d'accès à l'éducation à l'égard des enfants atteints d'autisme », fut contrainte de réagir.

Une association ici sur l'Est de La Réunion, « Enfants autistes 974 : Le Nouvel Écolier » s'occupe de promouvoir cette méthode novatrice, de la diffuser auprès des parents, de communiquer sur les difficultés que rencontrent les enfants autistes, supervisant des aides aux parents, mettant en place des suivis. Très engagée sur le front scolaire, elle s'attache à ce que l'enfant porteur autiste puisse poursuivre un parcours de scolarité de manière la plus adéquate et satisfaisante possible. Leur engagement même et leur cohésion sont un signe de réussite.

Jean-Baptiste Kiya.

Au Dr. Verheulpen.

- Association « Enfants Autistes 974 : Le Nouvel Écolier ».

Contact et adhésion (10 €) : 101 ter, chemin de la Grande Montée ; 97 438 Sainte-Marie.

- Cf. la chronique sur le site de Témoignages : « Handicapable ! »

Oté

Dan lo votaz dimansh, lo gouvérnman té vizé !

Zot i an souvyin lo minis Lurèl, sanm pou mwinn té lo minis de loutromèr, ki té i roul in pé plis la kèss ke tout. Li minm la di konm sa, kann na pi lavnir, odrémié pran in pé nout distans èk kann. Li minm san pou mwinn té dakor pou siprim lo RSA. Li minm lo papa lo panyé Lurèl swa-dizan pou Réyoné pèy mwinn shèr, boudikont nou la pèy plis shèr é an plis argard pa kalité marshandiz té dan lo panyé. Konm nou li sort dann in départman loutromèr, mé li lé pa tro klèr èk nou.

Poukoué mi an parl a zot lo minis Lurèl ? Lo minis Lurèl té kandida zéléksyon rézyonal an gwadloup é i prètan li la gingn in gro galo. Banna i di, kan li té minis sé in boug ki té i défann a fon la kèss son prozé pou l'outromèr. Son prozé ousinonsa lo prozé gouvérnman. Li sort èt sanksyoné la ba èk ban gwadloupéin. Mazinn in kou la ba osi gouvérman la promèt ? Konm nou isi, mazinn in kou pou travay la promèt, mazinn, konm nou banna i atann osi lo rézo féré.

Mi koné pa si pou banna la promèt a zot lo rézo féré konm pou nou, mé pou nou té konm si té fé. Mi an souvyin minm lo moman. Lo promié avril 2012, konm si té yèr. Pou kann osi li la pran in gran langazman, minm si Lurèl konm mi di la bon o, Lurèl té plito kont. Sanm pou mwinn bann gwadloupéin la sanksyon Lurèl, mé mi pans osi dan lo votaz dimansh lo promié vizé té lo gouvérnman !

Justin

« Lo shien i aboye, i mord pa ! » - In kozman pou la rout

Mi èm antann in kozman konmsa mé moin lé a d'mandé si li lé vré pou vréman. Sa i fé pans moin kan, dann tan lontan, nou té i sava rod dolo, sansa la boutik. Dann tout kour, dann tout l'alé l'avé lo shien-roké é sa té i aboye vèy pa koman. La pa pars zot té i aboye, ké zot téi mord, mé défoi téi aboy épi téi mord. Mi souvien kan moin lété marmay moin la gingn kék kou d'dan avèk lo shien... Sans prop la pa tro vré sanm pou moin, mé sans figiré mi koné nana demoun nana d'bon arienk la gèl. Zot i ménas mé la pa touzour ké zot i égzékit. Mi pans par kont si in moun i koz pa ditou, i fo méfyé arvaz ali. Konm i di souvan : « Arvaz pa gèp dann son ni ! ». Kosa zot i anpans ? arien ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir, ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor, rantre nou.